

Mesdames et Messieurs les enseignants du premier degré public

S/C de Mesdames les Directrices et Messieurs les Directeurs d'école

Mesdames les Inspectrices et Messieurs les Inspecteurs de l'Education nationale

Mesdames et Messieurs les Chefs d'établissements et Directrices et Directeurs d'établissements spécialisés

Mesdames et Messieurs les Principaux de Collèges

LILLE, le 31 janvier 2012

Objet : Recueil des intentions de candidature en vue d'occuper un poste à profil - rentrée scolaire 2012.

Réf : Circulaire du 25 janvier 2012 relative au mouvement départemental des enseignants du premier degré pour la rentrée scolaire 2012.

Division des Personnels
Enseignants du Public

Bureau des Affectations
et de la Gestion Prévisionnelle

Conformément aux dispositions de la circulaire du 25 janvier 2012 relative au mouvement départemental des enseignants du premier degré pour la rentrée scolaire 2012, la présente note a pour objet la procédure de recueil des intentions de candidature en vue d'occuper un poste à profil.

Dossier suivi par
Rémi LINARD
Chef de Bureau

Téléphone
03 20 62 30 35
Fax
03 20 62 32 05
Courriel
dpeia59.bgc@ac-lille.fr

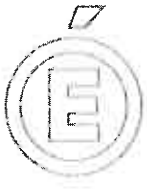
1, rue Claude Bernard
59033 Lille cedex

I. Liste des catégories de postes :

Fiche de poste n°	Catégorie de poste
A1	Animateur TICE (Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Enseignement)
A2 et A3	Animateur soutien et/ou Coordonnateur éducation prioritaire
A4	CLA (CLasse d'Accueil)
A5	CLIN (CLasse d'INitiation)
A6	Classe relais
B1 à B6	Conseiller pédagogique
A7	Directeur d'école relevant du dispositif ECLAIR
A8	Directeur d'école de 10 classes et +
C1	Enseignant mis à disposition de la MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées)
B7	Enseignant en établissement pénitentiaire
A9	Enseignant référent pour le suivi de la scolarisation des élèves en situation de handicap

Les enseignants intéressés trouveront en annexe les informations suivantes :

- Pour chaque type de poste, un descriptif des activités, des compétences requises et des spécificités éventuelles (cf. fiches de poste numérotées)
- Les listes de postes pour chaque catégorie avec indication du nombre de postes vacants à la rentrée 2012, connus à la date de publication du présent document. Tout poste étant susceptible de se libérer lors du mouvement, il est conseillé de ne pas limiter les candidatures aux seuls postes mentionnés vacants.



Pour plus de renseignements, les candidats sont invités à se reporter à la circulaire du 25 janvier 2012 relative au mouvement départemental des enseignants du premier degré pour la rentrée scolaire 2012 et à se rapprocher des IEN en charge des circonscriptions d'implantation des postes.

Remarque : les listes de postes sont établies avant la publication de la carte scolaire pour l'année 2012/2013. Les éventuelles mesures de carte ne figurent donc pas dans les documents mentionnés ci-dessus.

II. Candidature :

Les enseignants intéressés font acte de candidature par le biais des formulaires figurant en annexe. Les candidats doivent remplir **une fiche de candidature par poste demandé** en utilisant le modèle correspondant à la catégorie de poste souhaité. Les candidatures sont transmises à Madame l'Inspectrice ou Monsieur l'Inspecteur de l'Education Nationale de la circonscription d'affectation actuelle du candidat **pour le 10 février 2012** au plus tard. L'EN apposera son avis sur la fiche de candidature et la transmettra aux services de l'Inspection académique (DPEP, BAGP) **pour le 17 février 2012 délai de rigueur**.

Les entretiens auront lieu **du 12 au 23 mars 2012**. Les candidats seront contactés par les commissions organisatrices des entretiens. Les commissions établiront une liste hiérarchisée des candidatures 2012 pour chaque poste.

III. Aide mémoire du candidat :

1. **Prendre connaissance de tous les documents relatifs à la procédure d'affectation sur poste à profil** : ces documents sont disponibles sur le site Internet de l'Inspection académique du Nord. Ils sont également adressés par courriel aux circonscriptions et aux écoles.
2. **Faire acte de candidature** : il existe un formulaire pour chaque catégorie de poste. Les enseignants intéressés doivent remplir une fiche de candidature par poste demandé en utilisant le modèle correspondant à la catégorie de poste souhaité.
3. **Se présenter à l'entretien** : selon les modalités communiquées par chaque commission.
4. **Participer au mouvement** : la participation au mouvement est indispensable pour valider le résultat de la commission. Les candidats devront placer ces postes en tête de leur fiche de vœux. En cas de candidatures multiples, les postes demandés devront être classés par les enseignants en fonction de leurs préférences.
5. **Consulter les résultats du mouvement** : les enseignants recevront dans leur boîte personnelle I-Prof un projet d'affectation dès la sortie du projet de mouvement avant la C.A.P.D. du 31 mai 2012. Les affectations définitives seront ensuite visibles dans l'onglet « Affectation » du dossier de l'agent dans I-Prof.

L'Inspecteur d'Académie,
Directeur des Services Départementaux de
l'Education Nationale du Nord

Jean-Pierre POLVENT